



# AVOCATS DU BARREAU DE BREST

QUI D'AUTRE POUR BIEN  
DÉFENDRE VOS INTÉRÊTS ?

---

## **DEMANDE D'OMISSION - DEMISSION**

---

*Merci d'envoyer votre dossier à l'Ordre des Avocats du Barreau de BREST  
Votre dossier ne sera enregistré qu'à réception de la totalité des pièces.*

### **PIECES REMISES A L'APPUI DE LA DEMANDE**

---

Demande formulée par écrit à Monsieur le Bâtonnier en précisant la date de départ souhaitée, le nom du repreneur de vos dossiers et votre adresse postale s'il est nécessaire de vous joindre après votre départ du barreau.

### **DEMARCHES à la date de votre départ**

- Restitution de la carte professionnelle
- Restitution de la clef RPVA
- Règlement des cotisations Responsabilité Civile et Ordinale